



N° 1932-2014/ARR/DC/SPHC

Date du : 21/10/2014

Rapport
au
Président de l'assemblée de la province Sud

OBJET : inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des quatre façades du corps central, des croix et des écussons du Presbytère de la mission catholique de Touaourou, commune de Yaté

PJ : un projet d'arrêté

Par courrier en date du 17 mars 2014, le comité paroissial et le conseil de chefferie de la tribu de Touaourou, commune de Yaté ont sollicité le classement du presbytère de la mission catholique de Touaourou. En outre, la Société Civile de Saint-Louis propriétaire du bien a indiqué être favorable à la protection dudit bâtiment.

Construit en 1910, le presbytère fait ainsi partie des premiers ouvrages de la mission de Touaourou. Cet ouvrage présente un intérêt patrimonial fort car il est le témoin de l'histoire religieuse de l'extrême Sud de la Grande Terre. Toutefois, des travaux de restauration réalisés en 2006 ont porté atteinte à sa conception initiale, notamment dans le choix des matériaux employés.

Au vu de ces éléments, la commission des sites et monuments historiques a émis un avis favorable pour l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques des éléments d'origine du presbytère : les quatre façades du corps central du bâtiment, les croix et les écussons.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.